

«L'heure de gloire du commerce mondial» dans Süddeutsche Zeitung (17 mai 1967)

Légende: Le 17 mai 1967, le quotidien allemand Süddeutsche Zeitung commente favorablement l'accord obtenu la veille à Genève entre cinquante pays, dont les États-Unis et les six États membres de la Communauté économique européenne, en vue de libéraliser davantage le commerce international.

Source: Süddeutsche Zeitung. Münchner Neueste Nachrichten aus Politik, Kultur, Wirtschaft und Sport. Hrsg. Dürrmeier, Hans ; R Herausgeber Proebst, Hermann. 17.05.1967, Nr. 117; 23. Jg. München: Süddeutscher Verlag. "Sternstunde des Welthandels", auteur:Thoma, Franz , p. 4.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/l_heure_de_gloire_du_commerce_mondial_dans_suddeutsche_zeitung_17_mai_1967-fr-eaf86270-1347-455e-9ba1-464688b6b5c6.html



Date de dernière mise à jour: 06/07/2016

L'heure de gloire du commerce mondial

par Franz Thoma

Bravo. Ils ont marchandé avec opiniâtreté – mais, finalement, ils ont obtenu un résultat, les experts des questions douanières à Genève. Les pays occidentaux de ce monde sont donc encore capables d'accorder équitablement leurs intérêts. C'est un résultat réconfortant, non seulement pour le commerce, mais aussi pour la politique. La négociation mondiale sur les droits de douane menée depuis cinq ans à Genève, le Kennedy Round, a abouti au moins à un succès partiel. Personne ne croyait plus que l'objectif global d'une réduction de moitié des droits de douane serait atteint. Mais les 35 à 40 pour cent obtenus dans un ultime élan théâtral sont tout de même une bonne surprise. Pas seulement à cause de ces pourcentages, qui dépassent largement toutes les négociations tarifaires précédentes du GATT, cet organe d'arbitrage pour le commerce mondial qui travaille ordinairement sans bruit dans la paisible villa Le Bocage sur les bords du lac Léman, mais aussi parce que, pour la première fois, avec l'inclusion des droits de douane sur les produits agricoles, un tabou a été brisé.

Il est vrai que les problèmes du commerce agricole, qui avaient été craintivement éludés dans toutes les négociations tarifaires antérieures, n'ont pas été résolus tout à fait dans l'esprit des initiateurs du Kennedy Round. Les grands accords sur les céréales, la viande bovine, etc. n'ont pas été conclus. Toutefois, avec les accords sur des prix minima et maxima pour le blé, sur un vaste programme d'aide alimentaire et sur un démantèlement tarifaire partiel de 25 pour cent, c'est plus qu'un premier pas qui a été franchi. Alors qu'au cours des cinq années qu'a duré ce cycle de négociations, son échec a été maintes fois proclamé, le pronostic que nous avons émis il y a bien des années déjà s'est aujourd'hui confirmé: personne ne veut ni ne peut porter la responsabilité d'un tel échec.

Les droits de douane sont des prix.

Sous le diktat des pleins pouvoirs du président américain en matière douanière, qui vont prendre fin le 30 juin, les grands partenaires dans les négociations – les États-Unis, la Communauté économique européenne (CEE), l'Angleterre et le Japon – ont fini, au prix de nombreuses finesses tactiques, par trouver un terrain d'entente. Sur le plan de la politique économique, le résultat est le suivant: les échanges commerciaux entre les pays du monde occidental, dont la plupart sont membres de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et qui représentent environ 80 pour cent du volume du commerce mondial, seront renforcés. Les particuliers en tireront-ils eux aussi un bénéfice? Eh bien, les droits de douane sont des prix, des prix pour une multitude de produits importés. Si les droits de douane baissent, les prix doivent baisser aussi. C'est en tout cas le résultat du Kennedy Round pour les citoyens des 70 pays qui participent à Genève aux négociations tarifaires du GATT, mais il se réalisera seulement au fur et à mesure du démantèlement tarifaire qui s'opérera en cinq étapes annuelles. Les droits de douane sur les automobiles seront par exemple réduits de 50 pour cent.

Seul le citoyen allemand, habitant d'un pays où les droits de douane sont franchement bas, repartira les mains plutôt vides. Pour comprendre ce fait, il faut examiner de plus près le dédale de la politique douanière. Même si la réduction de moitié des droits de douane avait été obtenue, la République fédérale d'Allemagne n'aurait pu descendre qu'au niveau tarifaire qui était le sien en 1958, avant son entrée dans la Communauté économique européenne. Depuis, nous nous rapprochons du tarif extérieur plus élevé de la CEE. Du moins nous reste-t-il une consolation: sans l'issue heureuse du Kennedy Round, ce tarif extérieur commun serait encore supérieur de quelque 35 pour cent, abstraction faite de la baisse de 20 pour cent de son tarif extérieur que la CEE avait déjà généreusement opérée par anticipation avant même d'entamer le cycle de négociations.

Le mot CEE nous amène au changement de décor décisif dans le commerce mondial. Dans la Communauté économique européenne, le plus grand marché d'importation du monde et surtout celui qui a le pouvoir d'achat le plus élevé, les États-Unis ont trouvé un partenaire égal, à qui ils ne peuvent plus imposer leur volonté aussi aisément qu'à des pays européens isolés. Si désormais l'Angleterre elle aussi se joint à la CEE, la physionomie du commerce mondial s'altérera encore plus en faveur de la CEE, qui agit avec autant

d'assurance que de discernement, comme elle l'a finalement montré à Genève. Ce phénomène coïncide de l'autre côté, en Amérique, avec une recrudescence de forces traditionnellement protectionnistes, dont les arguments ont toutefois été démontés par la CEE, qui a cédé là où elle était en position de force.

Mérites de la CEE

À Bruxelles, la CEE savait certainement très bien elle aussi qu'une prolongation du *Trade Expansion Act*, que le président Kennedy avait négocié en 1962 avec le Congrès en portant un regard lucide sur les rééquilibres de la politique commerciale, aurait été pour le moins incertaine et qu'un échec du cycle de négociations aurait signifié aussi la mise au placard de toutes les initiatives douanières futures. Nous ne devons pas courir ce risque et la CEE a contribué à nous en prémunir également dans le domaine controversé des droits de douane sur les produits chimiques en tirant en confiance une traite sur le Congrès américain. Il est prévu désormais de supprimer le système de calcul des droits d'importation américains sur les produits chimiques, système totalement désuet datant des temps les plus sombres du protectionnisme.

De l'autre côté, aux États-Unis, cette attitude pleine de discernement de la CEE consolide les forces qui, avec le démantèlement tarifaire actuel dans leur propre pays, doivent s'élever contre une tradition existante. Tout au long de leur brève histoire, les États-Unis ont toujours été un pays pratiquant des droits de douane élevés qui étaient largement supérieurs à 50 pour cent jusqu'en 1934, quand la première loi réciproque sur le commerce fut adoptée. Aujourd'hui encore, il existe là-bas de tels tarifs, mais aussi des groupes de marchandises totalement exempts de droits de douane, de sorte que l'éventail américain des droits de douane est beaucoup plus différencié que celui de la CEE. Les États-Unis qui, par un ensemble équilibré de concessions réciproques, ont surtout su imposer leur volonté initiale d'inclure également les produits agricoles et qui ont bénéficié ainsi de l'appui des pays en voie de développement, assurément insatisfaits du compromis de Genève, devront au demeurant tirer également dans d'autres domaines, par exemple dans celui de la liberté d'établissement, les conséquences de la plus grande libéralisation du commerce mondial qui ait eu lieu jusqu'à présent. Un véritable retournement de situation.

Chacun y trouve son avantage

À Genève, les grands partenaires se sont mis d'accord de leur propre initiative, et le fait que cet accord n'ait été obtenu qu'après d'opiniâtres marchandages parle certainement en faveur de la solidité du compromis trouvé. La liberté du commerce mondial est profitable pour tous. Espérons que ce constat suffira à éviter que le démantèlement tarifaire dont il a été convenu ne soit dénaturé par des manipulations fiscales. Comme le montre l'expérience de la CEE, de tels risques sont toujours latents. Si cette compréhension de l'utilité d'un commerce mondial libre pouvait faire du Kennedy Round non pas l'aboutissement du démantèlement tarifaire actuel, mais l'ouverture de la voie vers la suppression totale des entraves au commerce, cet événement aura été plus qu'un simple cycle de négociations tarifaires. Il aura fait sonner l'heure de gloire du commerce mondial.